



La biodiversité ça se cultive aussi !

Dans le cadre de l'année internationale de la Biodiversité, le Réseau Semences Paysannes rappelle qu'il ne faut pas oublier la biodiversité cultivée !

La biodiversité, ce sont des milliers d'espèces animales et végétales sauvages, quelquefois en voie de disparition et qu'il est urgent de préserver. Mais, la biodiversité ce n'est pas que des fleurs rares ou des animaux exotiques. C'est aussi notre patrimoine cultivé : légumes, céréales, fruits, fleurs qui poussent dans nos champs et nos jardins. Ce patrimoine, créé et entretenu par des générations de paysans et de jardiniers, est depuis une centaine d'années appauvri par des pratiques agricoles, commerciales et juridiques qui tendent à réduire la diversité de ce que l'on sème à quelques variétés, de plus en plus industrielles.

Aujourd'hui, la biodiversité, sauvage comme agricole, est menacée par les droits de propriété intellectuelle qui permettent à des multinationales de se l'approprier. Si quelques firmes parviennent à posséder la biodiversité, les paysans ne pourront plus la cultiver. Le Réseau Semences Paysannes affirme les droits des paysans de ressemer, d'échanger et de vendre leurs semences, de protéger leurs savoirs de la biopiraterie, de participer aux décisions sur la biodiversité. Ces droits sont inscrits depuis 2004 dans un traité international* signé

par la France, mais ne sont toujours pas mis en application dans les lois françaises.

Le Réseau Semences Paysannes s'est donné pour but de faire connaître et de défendre la diversité des variétés paysannes comme des pratiques qui les accompagnent. Pour lui, la biodiversité cultivée ne doit pas rester confinée dans des réserves naturelles ou des conservatoires fermés, elle doit d'abord vivre et évoluer dans les champs et les jardins. Réseau d'associations de paysans, de paysans-boulangers, de jardiniers, de collectionneurs, d'artisans semenciers, tous passionnés, il participe depuis 2003 à la collecte et l'échange de graines et de plants de légumes, de fruits et de céréales oubliés ; il agit pour la transmission des savoirs et savoir-faire qui accompagnent cette diversité végétale et il défend les droits des paysans de cultiver la biodiversité.

Retrouvez sur le site www.labiodiversitecase-cultive.org les dates des animations, portes-ouvertes, visites de ferme que proposent les membres du réseau pour aller à la rencontre de la biodiversité cultivée.

*Traité sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture.



**N'enterrons pas la biodiversité dans des frigos.
Ne la laissons pas aux mains des multinationales.
Pour la faire vivre et l'enrichir, semons-la et défendons
les droits des paysans qui la cultivent, des jardiniers
qui la récoltent et des peuples qui en vivent.**

www.semencespaysannes.org

Réseau Semences Paysannes – Cazalens – 81600 Brens – Tél. : 05 63 41 72 86